

LE GOUVERNEMENT DOIT DONNER LE MANDAT DE RÉGLER LA CONVENTION DE LA FSSS-CSN

Malgré la poursuite des échanges visant à procéder à la signature des textes de la prochaine convention collective, il a été impossible jusqu'à maintenant de nous entendre avec la partie patronale.

La FSSS-CSN continue de marteler que notre objectif est de signer rapidement une convention collective qui respecte l'entente de principe de mars dernier adoptée par les membres.

Il est temps de régler!

Dans les dernières semaines, nous avons poursuivi les pourparlers avec le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) et le Conseil du Trésor pour parvenir à convenir des textes de la prochaine convention collective. Les discussions se poursuivent notamment sur les enjeux de la table sectorielle ainsi que sur la question des plaintes de maintien de l'équité salariale.

Sur ces deux questions, nous ne pouvons accepter de revenir sur ce qui a été convenu dans l'entente de principe. Nous avons d'ailleurs fait plusieurs représentations pour proposer des voies de sortie pour faire avancer et terminer la négociation.

Nous remarquons une certaine contradiction dans le discours de la partie patronale. On ne cesse de nous répéter qu'il faut régler rapidement la négociation, alors que la partie patronale ne semble pas avoir les mandats nécessaires pour le faire. De plus, elle vient d'imposer une pause dans les pourparlers.

Pour faire débloquer la négociation et signer les textes de la prochaine convention collective, la FSSS-CSN met de l'avant plusieurs solutions. Elle évalue différents scénarios pour que la partie patronale ait réellement en main les mandats nécessaires pour conclure la négociation.

Si nous ne constatons pas que des avancées significatives sont perceptibles à la table de négociation, nous convoquerons à court terme les instances appropriées pour présenter l'état de situation aux délégués de la FSSS-CSN.

La balle est dans le camp du gouvernement!

La stratégie actuelle du gouvernement Couillard nous semble revancharde. Son intention est-elle de punir la FSSS-CSN d'être l'organisation la plus déterminée dans cette négociation?

Veut-il réprimander les 110 000 membres du secteur public de la FSSS-CSN qui ont poursuivi la négociation pour améliorer leurs conditions de travail alors que le réseau continue d'être attaqué par ses mesures d'austérité?

La FSSS-CSN met toute l'énergie nécessaire pour convenir le plus rapidement possible d'une nouvelle convention collective. Nous avons la volonté et l'entière disponibilité pour nous entendre sur une convention collective qui respecte l'entente de principe.

Nous vous tiendrons évidemment informés des développements dès que possible.